



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

Le douze juin deux mille vingt-cinq, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Assainissement Fier et Nom s'est réuni dans les bureaux de la station d'épuration sous la présidence de Madame Claire BARRIN.

Date de convocation du Comité Syndical : 3 juin 2025

Nombre de délégués en exercice : 13

Nombre de délégués présents : 8

Nombre de délégués votants : 8

Résultats des votes : 8 pour 0 contre 0 abstention

Présents : Claire BARRIN, Alain DREAN, Emmanuel DONAT-MAGNIN, Stéphane FAURE-HUDRY, Frédéric PERRISSIN-FABERT, Graziella POURROY SOLARI, Serge VAN DE PUTTE, Joël VITTOZ.

Absent excusé : Angélique ASSIER, Grégory BAERT, Sébastien BRIAND, Benjamin DELOCHE, Didier LAPALUS.

Graziella POURROY SOLARI a été élue secrétaire de séance.

Objet : **VOTE DU TARIF DE LA REDEVANCE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ROLE 2025/2026). DEL_04982025**

Vu la délibération en date du 14/12/2005 décidant de la création du service public d'assainissement non collectif,

Vu les délibérations concordantes des 4 communes du Syndicat,

Vu l'arrêté préfectoral n°2006-686- approuvant la modification des statuts,

CONSIDERANT la nécessité d'équilibrer le budget et SUR PROPOSITION de la Présidente,

Après en avoir délibéré,

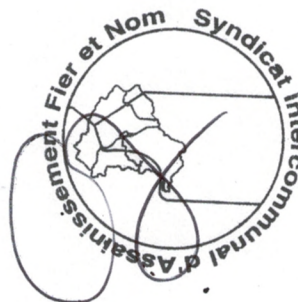
Le Comité Syndical,

- **DECIDE** d'augmenter de 2 € TTC le montant forfaitaire annuel de la redevance SPANC, le tarif est donc de **34,55 € HT** soit **38,00 € TTC**.

Le douze juin deux mille vingt-cinq.

Le Secrétaire de Séance,
Graziella POURROY SOLARI

La Présidente,
Claire BARRIN



Délibération certifiée exécutoire compte-tenu :

- de sa télétransmission en Préfecture le 24/06/2025

- de sa publication sur le site internet du Syndicat le 24/06/2025

La Présidente,
Claire BARRIN

